Image not found or type unknown

extension reseau electrique et telephone

Par **sfo**, le **30/06/2023** à **19:00**

bonjour,

dans le cadre de la vente d'un terrain qui necessite une extension de réseaux electrique et telephonique, la commune est elle en droit de :

refuser de donner à l'aquereur le détail du chiffrage de l'extension electrique (elle ne lui a communiqué que le montant à payer sans autre explication)

refuser de prendre en charge l'extension de reseau telephonique (la commune evoque une clause lui permettant de ne pas payer cette extension)

merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés